



**RESIDENCE ETUDIANTE
ABBE GREGOIRE
5/7 rue de la taille aux moines
41000 Blois**

LES INDISPENSABLES

Horaires

Un accueil physique est assuré au 37 rue Pierre et Marie Curie à Blois.

Les Horaires de la réception

Du lundi au vendredi de 8h00 à 22 h 30

Le samedi de 10h00 à 21h00

Le dimanche de 8h00 à 11h00 et de 17h00 à 21h00

En dehors de ces horaires vous disposez d'un numéro de téléphone en cas d'urgence : **06 26 60 39 78**.

Numéro de la réception : 02 54 52 36 00

Les horaires de l'administration

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Votre dossier

La Redevance

L'ensemble des charges est incluse dans la redevance (eau, électricité, chauffage, taxe d'habitation). Vous devez régler votre échéance avant le **5 de chaque mois**. (CB, espèces ou chèque). Les tarifs sont réévalués au 1er Janvier de chaque année.

Le dossier APL

Il est signé le jour de votre arrivée et envoyé à la CAF dans le mois d'entrée.

L'assurance

Une attestation d'assurance pour votre logement à la résidence, comprenant une responsabilité, civile est à fournir chaque année.

A votre écoute

L'équipe **socio-éducative** du FJT est à votre disposition en cas de besoin. N'hésitez pas à nous solliciter.

En cas de départ

Un préavis de 30 jours est à respecter. **Un état des lieux de sortie** devra être fait le jour du départ, à cette occasion vous restituerez votre clef de logement.

La caution vous sera restituée sous un mois sous réserve que le ménage soit fait et qu'il ne soit pas constaté de dégradations par rapport à l'état des lieux d'entrée.

Vous devrez nous communiquer votre nouvelle adresse et nous nous chargerons de prévenir la CAF.

La Vie à la résidence

Logement

Vous êtes installé dans un des **65 logements** de la résidence étudiante Abbé Grégoire.

Votre logement est équipé, meublé et un état des lieux a été effectué.

Vous disposez :

- *D'une cuisine équipée avec plaques électriques et réfrigérateur*
- *D'un téléphone vous permettant de souscrire un abonnement Internet*
- *D'une prise télévision*

Merci de veiller à maintenir votre logement en bon état et à assurer son entretien tout au long de votre séjour.

En cas de problèmes, (lavabo bouché, ampoule à changer, réfrigérateur en panne...) prévenez l'accueil. Un agent de maintenance interviendra dans les plus brefs délais en vous contactant pour fixer un rendez-vous.

Accès à la Résidence

Il vous a été remis lors de votre arrivée **deux clefs** vous donnant accès à votre logement ainsi qu'à certains équipements à votre disposition (laverie et salle résident).

Votre clef est **nominative** et ne doit en aucun cas être confiée à une tierce personne. Votre responsabilité est engagée en cas d'utilisation frauduleuse de votre clef.

- Toute perte de clef doit être immédiatement signalée.
- Le renouvellement de la clef est facturé **15 €**

Vous pouvez également nous solliciter pour l'obtention d'un badge pour l'accès au parking si vous disposez d'un véhicule. La Caution du badge est de **30 euros**.

Les services

Vous disposez d'une salle collective au rez-de-jardin de la résidence. La porte s'ouvre grâce à votre clef de logement.

L'ensemble des équipements de l'espace résident est placé sous votre responsabilité. Pour le bien de tous, pensez à ranger et à nettoyer cet espace. Pour des soirées particulières, la salle peut être occasionnellement mise à votre disposition. Pour cela, prenez contact avec l'équipe socioéducative de l'association pour connaître les modalités d'utilisation.

Cette salle est réservée aux habitants de la Résidence. Les personnes **non-résidentes** devront impérativement être accompagnées d'un résident qui sera responsable de leur agissement.

Lavomatic : Un lave-linge et un sèche-linge sont mis à votre disposition gratuitement. Pour le bon fonctionnement du lavomatic, vous devez veiller à le laisser propre et à bien retirer votre linge après le lavage ou le séchage, pour les personnes suivantes. (**Un cycle de lavage dure environ 45 min**). La lessive n'est pas fournie

Garage 2 roues : Le garage 2 roues est accessible sur demande. Une clef spécifique vous sera alors remise en échange d'une caution. Les résidents possédant un cycle (vélo, mobylette ou moto) auront accès au garage prévu à cet effet et accessible grâce à votre clef de logement.

Parking : Afin de gérer au mieux le stationnement des véhicules, nous mettons un parking privatif à votre disposition. Vous devez impérativement afficher sur votre tableau de bord le badge que nous vous remettons et nous communiquer l'immatriculation du véhicule.

Télévision : Chaque studio est équipé d'un pré-câblage pour la réception de la télévision. L'installation vous permet de capter une chaîne du câble : EURO-SPORT.

Téléphone : Votre logement est équipé d'une prise téléphone. Pour l'installation de la ligne, vous devez prendre contact avec France Télécom à Blois. Cela vous permettra aussi de souscrire à un abonnement Internet si vous le souhaitez.
Nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer votre numéro.

Infos Pratiques

Charges

Les charges sont incluses dans votre loyer.

Eau : Les consommations d'eau sont incluses en totalité dans la redevance.

Electricité : Sont comprises les consommations électriques relatives aux parties communes et les consommations propres de chaque résident dans son studio. L'ensemble de ces consommations est estimé annuellement selon les bases suivantes :

- Type 1 – 1 personne : 3400 KW
- Type 1 bis / Duplex – 1 personne : 4100 KW
- Type 1 bis/ Duplex – 2 personnes : 4400 KW

Tout dépassement significatif de cette base vous sera facturé.

Courrier

Nous vous avons fourni **une étiquette** à mettre rapidement sur votre boîte aux lettres pour recevoir votre courrier. Nous vous invitons à transmettre précisément votre adresse en :

- Indiquant le **N° de votre studio**
- Précisant s'il s'agit du **N°5** ou du **N°7** de la Rue Tailles aux Moines.

Toutes vos communications avec l'Association Escale et Habitat (règlement, problème à signaler ou tout autre message à transmettre) doivent être adressées :

- **Soit au siège social** :
37, rue Pierre et Marie Curie
B.P.758 - 41007 BLOIS Cedex
02 54 52 36 00
- **Soit dans la boîte aux lettres d'Escale et Habitat** présente à la résidence au 7, rue Taille aux Moines.

Nous vous demandons de relever régulièrement votre boîte aux lettres et d'être attentif aux courriers que vous recevez de l'association.

Lors de votre départ, votre courrier ne sera pas réexpédié. Vous devez effectuer un changement d'adresse auprès de la POSTE.

Les professionnels du service logement

+ **Christine BOUGUEREAU**, assistante administrative Résidence Abbé Grégoire

- *Christine vous accueille au siège de l'association pour toutes vos questions relatives à votre logement et/ou vos démarches administratives*

+ **Slimane CHIBANE**, agent de maintenance Résidence Abbé Grégoire

- *Slimane est présent du lundi au mercredi sur le site de la Résidence*

+ **Justine TOUCHET**, conseillère en économie sociale et familiale, Foyer Jeunes Travailleurs

+ **Cécile SELINGHE**, responsable du service logement

Numéros utiles :

- **Escale Habitat** : 02 54 52 36 00
- **Escale Habitat N° d'urgence** : 06 26 60 39 78
- **Hôpital de Blois** : 02 54 55 66 33
- **Police Nationale** : 17
- **Pompier** : 18
- **SAMU** : 15
- **Taxi de la gare** : 02 54 78 07 65